



Rapporteur : Mme ROUX

N° CP_2026_0015

40 - Ressources humaines

Transformations et redéploiements de postes

Le 26 janvier 2026 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à Mme MESTRIES), M. HOUILLOT (pouvoir donné à Mme MERCIER), M. MARCHAND (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h20.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du 21 mars 2025 relative à l'adoption du budget primitif 2025 ;

Vu l'avis du comité social territorial du 27 novembre 2025 ;

Exposé :

Pour les besoins des services, il est proposé les transformations de postes suivantes :

I. MISE EN ADEQUATION

PÔLE EGALITÉ, ÉDUCATION, CITOYENNETÉ

Il est demandé le recalibrage du poste ci-dessous, pour mise en adéquation avec les missions et le profil statutaire de l'agent à recruter :

- un poste d' "assistant.e de direction de pôle" de catégorie C (filiale administrative), transformé en poste de catégorie B.

II. REORGANISATIONS DE SERVICE

PÔLE EGALITÉ, ÉDUCATION, CITOYENNETÉ

La mise en œuvre de la réorganisation de la direction Enfance famille, qui a fait l'objet d'une présentation au comité social territorial du 27 novembre 2025, nécessite la transformation du poste suivant :

- un poste d' "assistant.e administratif.ve adoption et accès aux données personnelles" de catégorie C (filiale administrative), en poste de « responsable de mission tarification et pilotage des établissements et services de protection de l'enfance » de catégorie A. Ce poste sera redéployé du service Adoption et accès aux données personnelles vers le nouveau service Pilotage du budget, de l'activité, des données.

PÔLE RESSOURCES

Par ailleurs, la mise en œuvre de la réorganisation de la fonction achat, qui a également fait l'objet d'une présentation au comité social territorial du 27 novembre 2025, nécessite la transformation du poste suivant, au sein du service de la Commande publique :

- un poste de "rédacteur.trice marchés publics" de catégorie B (filère administrative), en poste de "référent.e achat" de catégorie A.

Le détail de toutes ces transformations de postes figure en annexe.

Décide :

- d'autoriser la suppression, la création et la réaffectation des postes listés en annexe ;
- d'approuver le tableau des effectifs ainsi modifié.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en préfecture le :
27 janvier 2026
ID: CP_2026_0015

Pour extrait conforme